



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 63443

Texte de la question

M. Georges Fenech attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la question essentielle du handicap. Il faut rappeler que plus d'un Français sur quatre est touché par un handicap. Le modèle français actuel privilégie l'intégration de ces personnes, en compensant le handicap par divers moyens. Or ce modèle ne répond plus aux attentes, ni aux devoirs de notre société. C'est pourquoi l'approche inclusive, déjà adoptée par l'Italie, l'Espagne, la Norvège et la Suède entre autres, semble désormais être une solution plus adaptée. Cette approche conduirait à rendre les biens et services accessibles à tous, de la même manière. Les personnes handicapées n'auraient plus à s'adapter, tant bien que mal, aux infrastructures. Le handicap ne peut plus être la variable d'ajustement des politiques publiques. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Georges Fenech](#)

Circonscription : Rhône (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63443

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 septembre 2014](#), page 7268